

# **Décentralisation énergétique et innovations territoriales**

## **Une comparaison européenne dans les secteurs de l'éolien, de la biomasse et du photovoltaïque**

**Responsable : François Bafoil, CERI / CNRS - Sciences-Po)**

### **Contexte et objectifs de l'étude**

L'étude que nous avons réalisée en 2013 pour la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) nous a conduits à établir plusieurs constats que nous nous proposons d'approfondir dans ce projet. Nous envisageons ici d'étudier les politiques territoriales de l'énergie et d'identifier les articulations nouvelles qui émergent entre les niveaux locaux, régionaux, nationaux et européen à la faveur de la politique européenne en faveur des énergies renouvelables.

Les dynamiques de territorialisation des politiques énergétiques induisent d'une part la création de chaînes de valeur locales ou régionales, d'autre part des recompositions de la gouvernance sous l'effet conjoint de la législation européenne et des aspirations locales à davantage d'autonomie. Au final, le rôle de l'État dans l'approvisionnement, la distribution et les politiques de péréquation s'en trouvent modifiées.

Pour analyser ces dynamiques, nous proposons une étude comparative fondée sur six pays : la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne l'Italie, la Suède, les Pays-Bas, et concernant le secteur ENR (éolien (*onshore*), la biomasse, le photovoltaïque).

Rappelons trois constats tirés de notre précédente étude.

- Le développement des énergies renouvelables dépend en partie des types de gouvernance. Comme notre étude précédente l'a montré, les gouvernances décentralisées sont favorables à l'essor des EnR mais certains États centralisés connaissent également un développement prometteur. Il importe donc de préciser comment les différents types de gouvernance (centralisé, régionalisé, décentralisé) favorisent et promeuvent l'innovation, par quels systèmes d'incitation (financière, éducative, administrative, etc.) et pour quels résultats.

- Par ailleurs, nous avons posé que le niveau de développement des EnR dépend des milieux socio-politiques et que des chaînes de valeur sont parfois constituées, au bénéfice de l'innovation industrielle et de l'emploi. Nous entendons ici préciser où et comment des politiques territoriales de l'énergie encouragent conjointement la transition énergétique et le développement de nouvelles filières ainsi que les mesures contre la précarité énergétique voire de nouvelles solidarités territoriales indépendamment des contours administratifs.

- Des deux remarques précédentes, il s'ensuit que les nouvelles gouvernances territoriales posent la question du rôle de l'État. Il importe ici de préciser comment s'articulent les initiatives des acteurs locaux d'une part, l'action de l'État en matière de tarification, de péréquation, de définition des régimes d'aide d'autre part.

Trois champs théoriques encadrent ainsi ce travail : celui des gouvernances ; celui des milieux innovants ; celui des recompositions territoriales. Ils font référence aux disciplines qui sont les nôtres : 1. la science politique, 2. la sociologie économique et politique, 3. la géographie.

### **Trois étapes de recherche**

#### *1. Un état des lieux du rôle des pouvoirs locaux dans le domaine énergétique*

Dans un premier temps, un état des lieux sera dressé des compétences des acteurs locaux en matière de développement des énergies renouvelables dans les pays étudiés. Il s'agira de préciser le degré

d'autonomie atteint par les territoires, les compétences acquises par les collectivités locales dans les différents champs relevant de la transition énergétique. Il s'agira de mesurer ainsi la capacité des acteurs locaux à contribuer au développement des EnR à l'heure où l'UE et plusieurs États membres revoient à la baisse leurs objectifs en la matière

### 2. Études de cas des innovations institutionnelles dans six pays

Dans un deuxième temps, des études de cas seront conduites à l'échelle régionale dans six pays. Elles porteront sur les innovations locales en matière de décentralisation énergétique, sur la construction de filières industrielles par les acteurs locaux, sur les actions conduites en matière d'efficacité énergétique ainsi que sur les modes de financement adoptés pour les projets conduits. Ces terrains, à définir conjointement avec la CDC, concerneront à la fois des villes et des espaces ruraux.

### 3. Quel rôle pour l'État dans la gouvernance territoriale de l'énergie ?

Dans un troisième temps, l'étude portera sur les implications des initiatives locales pour la régulation des réseaux, des capacités de production (comment concilier la qualité de la fourniture d'électricité avec le caractère intermittent des EnR ?), pour la préservation des systèmes nationaux de péréquation et pour la formation des prix. Il s'agira de préciser dans quelle mesure les aspirations des acteurs locaux renforcent ou fragilisent la cohérence et la portée des politiques définies à l'échelle des États. Cela nous conduit à poser la même question pour l'UE : ces initiatives contribuent-elles à unifier le marché européen de l'énergie ?

**Champ de l'étude. Six pays :** France, Grande Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Suède.

	objectifs	Niveaux et acteurs	Rendus et séminaires
I. L'état des lieux de la décentralisation / autonomisation	État des lieux	Etat de la littérature	1 <sup>er</sup> séminaire fin 2014
II. Le modèle économique territorial	La création des chaînes technologiques et économiques de l'innovation énergétique dans les territoires	Les acteurs régionaux et locaux	1 <sup>er</sup> mars et remise du rapport intermédiaires
III. Les gouvernances sectorielles et nationales	Relations Etat / opérateurs historiques / acteurs locaux	France, Grande Bretagne, Allemagne, Pologne, Italie, Suède	1 <sup>er</sup> mars et 1 <sup>er</sup> juin
IV. Comparaison européenne	La décentralisation / tentatives d'autonomisation. La recomposition des gouvernances région, Etats, EU		Octobre 2015 Rapport final Décembre 2015

### Durée de l'étude

1<sup>er</sup> octobre 2014 / décembre 2015